TULLE mag

Bulletin municipal d'information - *Numéro 61* - Janvier 2010

2010

Soyez heureux à Tulle

D'abord, il y a eu un premier flocon,
Puis un second
Lui-même suivi d'un troisième, d'un autre, d'encore un autre.
A la fin impossible de les compter, tellement ils étaient serrés.
Le tout : tout blanc.
Ensuite, deuxième cadeau venu d'en haut,
Il y a eu une goutte.
Puis une seconde,
Elle-même suivie d'une troisième, d'une autre, d'encore une autre.
A la fin, impossible de les compter, tellement elles étaient serrées.
Sur la patinoire chacun s'adaptait suivant ce qui tombait :
Bonnets, écharpes et gros pulls de laine un jour imperméable et autres cirés élégants, un autre jour.
Mais, tout le monde continuait de patiner,
Le cœur enjoué,
Rien n'arrête personne à Tulle. C'est connu.
Et surtout pas le Père-noël qui en a gardé la barbe toute frisée.

Bonne année 2010 à tous et merci aux agents de la ville, à l'AIMAD et aux partenaires financiers qui ont permis ces belles fêtes.

Les voeux du Maire en video sur
http://www.ville-tulle.fr

Tulle, *sur la Terre*

Photo fournie

La crise est venue nous rappeler brutalement que la quête insatiable de la consommation et des bénéfices immédiats nous conduit dans une impasse destructrice.

Nos parents ou nos grands-parents ont bien souvent conservé des habitudes d'économies : ils avaient connu la pénurie des années noires. Pour que nos enfants ou nos petits-enfants, ici à Tulle comme ailleurs, ne la subissent pas à leur tour, sur une planète dégradée, je vous engage à prendre la voie de comportements responsables, c'est-à-dire économes des ressources encore disponibles, économes de toutes les énergies, de l'eau, respectueux de la nature… Votre porte-monnaie y trouvera d'ailleurs son compte.

Tulle et les Tullistes ne vont pas, à eux seuls, sauver la planète ! Mais une consommation plus sobre contribuera à réduire la dégradation de notre environnement et en même temps à dégager des ressources pour les services collectifs et la solidarité.

Le grand enjeu de la décennie qui se termine est bien environnemental et par conséquent aussi économique, social et éthique.

La municipalité de Tulle se doit de montrer l'exemple. Elle a commencé à le faire et elle s'engage à accentuer ses efforts dans ce sens.

Ainsi, la Ville a déjà réduit, depuis deux ans, sa consommation et donc ses factures d'énergie : près de 25 % en moins en 2009 pour l'éclairage public grâce notamment à une baisse d'intensité au milieu de la nuit et à des lampes plus économes en électricité ; diminution des notes de chauffage des bâtiments communaux (20 % de moins à terme) grâce à des travaux d'isolation et à des chaudières plus performantes ; un peu plus de 20 000 litres de carburants économisés en moins en deux ans (soit près de 20 %) grâce à une baisse du nombre de véhicules, à des voitures moins gourmandes et à une utilisation plus rationnelle.

S'y ajoute une réduction de 30 % de la facture d'eau grâce à un meilleur contrôle de l'arrosage des espaces verts et des stades, à la recherche et la réparation des fuites sur le réseau. En outre, l'usage de désherbants toxiques a été supprimé. Enfin, le tri sélectif des déchets, conçu pour développer le recyclage, a été mis en place par la Communauté de communes.

La Ville de Tulle va non seulement accentuer ses efforts, mais aussi lancer dès cette année de nouvelles actions : création d'un éco-lotissement aux Fages ; incitation au covoiturage, à l'utilisation du train pour aller à Brive et de navettes de bus à l'intérieur de la cité… En attendant, dans un avenir que j'espère proche, l'acquisition de voitures électriques et des dispositions pour favoriser les déplacements à vélo.

Je vous souhaite, à chacune et à chacun, une heureuse année 2010 ; et une année responsable.

Bernard COMBES
Maire de Tulle

Sommaire

2	***Tulle en images***
3	***Editorial***
4	***Travaux*** Des agents municipaux complètement allumés Réhabilitation des façades du Conservatoire... Assemblées générales de quartier Intempéries : comment les services interviennent
6	***Actualités*** Agents recenseurs, la nouvelle vague arrive Un défibrillateur pour sauver des vies
7	***Environnement*** KCT et Ville : renforcer le partenariat
8	***Dynamiques commerciales*** Le tour des zones : épisode 1/4
10	***Dossier*** Brive-Tulle, Tulle-Brive, maintenant, c'est en train
13	***Repas des aînés*** Amitiés et convivialité
14	***Solidarité*** Retour sur une fin d'année à Tulle
15	***Tulle atouts jeunesse***
16	***Tribune libre***
17	***Portrait tulliste*** Michel Margery, ingénieur au CNES
18	***Culture***

Des agents municipaux *complètement allumés*

Chaque année le plan lumière s'étoffe et avec lui les boules vertes au-dessus de la rivière. Pour la première fois, elles ont illuminé la Corrèze du pont de l'Escurol au pont Choisinet.
Les agents municipaux du service électricité ont été mobilisés sur près d'un mois et demi pour embellir Tulle pendant les fêtes de fin d'année. Ils ont installé plus de 300 boules et motifs et 3 kilomètres de guirlandes. En 2009, de nouvelles décorations ont été ajoutées rue du docteur Valette et place Gambetta, au niveau de la fontaine. Tous les nouveaux éclairages se font par led. Le budget 2009 est de 26 000 euros.

La vue *est belle*

Premiers points de vue sur site.

Nous voici côte de Poissac. Au début de l'histoire, il y avait une construction ancienne, vide de tout habitant et qui posait de sérieux problèmes de dangerosité et d'accessibilité côté voie. Le Conseil Général a acquis le bâtiment et procédé à sa démolition avec l'objectif de mettre en place un belvédère. Objectif atteint, et aujourd'hui, pour l'automobiliste raisonnable, la vue est belle. En premier plan, plongée sur la partie ouvrière, puis au dessus de la rivière pour se perdre - presque - sur le centre ancien.
Ces travaux ont été réalisés dans le cadre du plan anti-crise départemental.

Réhabilitation des façades *du Conservatoire à Rayonnement Départemental*

Sous la bannière de l'architecte Dominique Langeau (Centre Culturel et Sportif et parking Saint-Pierre) et sous la maîtrise d'œuvre des services techniques de la ville, après le Centre Culturel et Sportif, c'est aujourd'hui le Conservatoire à Rayonnement Départemental qui est réhabilité et va vers une allure beaucoup plus contemporaine.
Les travaux qui viennent de démarrer, consistent, dans un premier temps, dans le nettoyage complet des murs, la reprise des peintures, l'installation de stores mécaniques et l'installation de nouveaux garde-corps.
C'est avec le talent d'entreprises Tullistes qu'ils sont réalisésv : Mérignac Davis pour les garde-corps, STD Horizon pour les peintures. Les impressionnants échafaudages ont été été mis en place par la société COMI à Bordeaux.

Les travaux qui représentent un montant d'investissement de 161 000 euros (hors stores) ont démarré en décembre et se termineront au printemps 2010.
Après le déménagement de la médiathèque pour les nouveaux espaces communautaires, un réflexion s'engagera sur les réaménagements intérieurs du bâtiment.

Assemblées générales de quartier

Soyez *aux rendez-vous*

Les assemblées de quartier sont un espace essentiel dans la vie démocratique de la cité.
Six rendez-vous vous sont proposés par les élus entre fin janvier et mi-février. Ne les manquez pas, il s'agira, une fois de plus d'être au plus proche de vos préoccupations mais aussi de prendre en compte vos réflexions et vos idées dans les projets de la ville. Le futur plan de déplacement de la ville sera au cœur de ces rencontres.
A chacun son quartier et les quartiers pour tous !

Mardi 19 janvier
19h – Salle Latreille
Centre ancien - rue de la Barrière, Alverge, la Bastille, Bld Clémenceau, Pra Limouzi…

Jeudi 21 janvier
18h30 – salle des fêtes de l'Auzelou
Auzelou, Solane, Fontaines, Rodarel, La Botte, Lavergne

Mardi 26 janvier
18h30 – Ecole Clément Chausson
Fages, Bachèlerie, Treize Vents, Pièce Basse

Jeudi 28 janvier
18h30 – Maison de Quartier de Virevialle
Virevialle, Maure, Cueille, Cité Bellevue…

Mardi 2 Février
18h30 – cantine de l'école de la Croix de Bar
Croix de Bar, La Vialle, Seigne, Garenne du Chat…

Jeudi 4 février
19h – salle de réception du Centre Culturel et Sportif
Gare – Souilhac – av. Victor Hugo, Pont de la Pierre, la Fageardie…

Economies d'énergie en mairie

La ville *se mobilise*

Conscients des enjeux environnementaux et financiers, tous les services de la ville sont mobilisés afin de réduire les dépenses énergétiques. Il s'agit à la fois de modifier des comportements individuels, mais aussi de mettre en place des façons de travailler parfois différentes.

- Réduction des dépenses en électricité : mise en place de variateurs-régulateurs, installation d'horloges astronomiques pour l'éclairage public et remplacement progressif des lampes classiques par des lampes à basse consommation.
- Réduction des dépenses de chauffage : un diagnostic énergétique a permis de faire le point sur les travaux à faire dans les bâtiments communaux et de mettre en place un plan d'action qui permettra de générer environ 20% d'économie : travaux d'isolation, remplacement de menuiseries, renouvellement de chaudières,…
- Carburants : véhicules moins énergivores, co-voiturage de plus en plus pratiqué et déplacements en vélo,... ont permis – entre autres - une baisse sensible des dépenses en carburant en 2009
- Maîtrise de la consommation d'eau avec un meilleur contrôle des arrosages espaces verts, la recherche et l'éradication systématique des fuites,…
- Consommation de papier : les fonctionnaires de la ville sont de moins en moins papivores : 750 500 feuilles en 2009 de moins qu'en 2007. Vivement Tulle mag uniquement en version informatique !

Intempéries

Comment les services *interviennent*

Neige, verglas, autant d'intempéries qui mettent les agents de la ville sur le pont. Le week-end juste avant Noël a été particulièrement périlleux. Une vingtaine d'agents municipaux sont intervenus dès 5 heures du matin le vendredi et le samedi pour déneiger la ville. Sur ces deux jours, quasi-non stop, ce sont ainsi près de 100 kilomètres de voirie qui ont été traités et 50 tonnes de sel qui ont été déversés. Il faut noter cependant qu'à l'impossible nul n'est tenu, qu'un hiver rigoureux reste un hiver rigoureux et que le sel ne peut être malheureusement efficace que si la température est supérieure à -6 degrés.
Il convient de rappeler ici qu'une quarantaine de bacs à sels est disponible sur la ville pour les services municipaux et les particuliers et qu'il est de la responsabilité des particuliers et des commerçants de rendre accessibles les trottoirs devant leur porte. C'est à la fois une question de civisme et de bonne éducation.
Précisions et carte sur http://www.ville-tulle.fr

Agents recenseurs *nouvelle vague*

Le recensement de la population se fait désormais chaque année. C'est donc une nouvelle vague d'agents recenseurs qui, à partir du 21 janvier et jusqu'au 17 février prochain, va sillonner la ville.
Si votre logement est situé dans la zone recensée sur 2010, un premier courrier vous informera du passage des agents recrutés par la ville. Dans un premier temps, ils déposeront dans votre boîte aux lettres plusieurs documents : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans le logement, une notice explicative. Dans un deuxième temps, l'agent recenseur récupérera les documents et dans tous les cas, restera votre interlocuteur privilégié pour répondre à vos questions ou vous aider à remplir au mieux les différents documents.
Quatre personnes, inscrites à Pôle Emploi, ont été recrutées pour cette mission ponctuelle. De cursus très différents, toutes abordent ce travail avec un esprit civique remarquable et beaucoup de motivation.
Aurélie, David, Brigitte et Rachel ont reçu deux demi-journées de formation et sont encadrés par le service Population de la ville. Ils auront près de 200 logements à visiter. Nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil.
Attention… vous avez jusqu'au 27 février pour remettre vos questionnaires ou pour les retourner directement à la mairie : service Population, rue Félix Vidalin – 19000 Tulle.
Pour obtenir des renseignements complémentaires : 05 55 21 73 00 ou www.ville-tulle.fr

En ville

Un défibrillateur *pour sauver des vies*

Longtemps à la traîne, la France rattrape son retard en matière d'équipement en défibrillateurs. Aujourd'hui, en partenariat avec des mutuelles ou des sociétés d'assurance, de plus en plus de communes et d'entreprises s'équipent. Personne ne peut s'en plaindre quand on sait que cet appareil permet de sauver des centaines de vie chaque année.
Un défibrillateur est un appareil portable, fonctionnant au moyen d'une batterie, dont le rôle est d'analyser l'activité du cœur d'une personne en arrêt cardio-respiratoire. Cette analyse est entièrement automatique. Seuls des chocs externes sont possibles. Dès ouverture de l'appareil, le mode d'emploi est annoncé et facile d'exécution. Les électrodes sont placées sur la peau du patient. Si elle détecte un rythme chocable, la machine permet alors de délivrer un choc électrique, ou défibrillation.
Un nouvel appareil, accessible à tous, vient d'être mis en circulation avenue Alsace-Lorraine, dans les locaux de la Médecine du travail en partenariat avec la MACIF. Une démonstration a été faite sur mannequin par Vincent Fulminet, formateur en présence de George Cournède, président de l'AIST 19 (association Interentreprises pour la Santé dans le Travail en Corrèze), de Bernard Mas, directeur, du docteur Cavet, du personnel du site et de Bernard Combes maire de Tulle qui a, à l'occasion, précisé que 4 appareils seraient achetés pour la ville dans le courant de l'année 2010. Prix d'un défibrillateur : environ 1500 euros.

Stationnement

Une immatriculation = *un abonnement*

Afin de faciliter la rotation du stationnement sur Tulle et rappelant que le coût de ce stationnement reste un des moins chers de France (16 euros/mois pour les résidents et 21 euros /mois pour les non-résidents), la ville met en place un dispositif plus équitable et plus rationnel à partir de janvier 2010 : une immatriculation = un abonnement.

Kayak Club Tulliste et Ville

Renforcer le *partenariat*

La ville, la Communauté de communes et le Kayak Club travaillent à la concrétisation d'une convention de partenariat qui s'inscrit dans le projet de ville pour Tulle. Cette convention fixe les modalités, les objectifs, les compétences et les expertises de chacun avec plusieurs finalités affichées : un but clairement environnemental et de valorisation de la rivière et l'émergence d'animations.

Photo KCT

Si les partenariats entre la ville et le Kayak Club Tulliste et la Communauté de Communes sont effectifs depuis de nombreuses années, cette première convention tripartite va permettre de fixer avec précision les différentes actions à mettre en place, ou de les officialiser, ainsi que les moyens à mettre en œuvre. Elle sera effective jusqu'en 2014.

S'appuyant sur des actions déjà menées par le Kayak club Tulliste, la convention acte un programme d'événementiels annuel. Ces événements devront à la fois valoriser l'expression sportive, la rivière mais aussi le centre ville Tulliste. Parmi ces événements, à noter l'organisation tous les trois ou quatre ans d'une compétition nationale telle que le championnat de France Canoë Kayac, une compétition régionale et une compétition départementale annuelle et la mise en place d'opérations de nettoyage de la Corrèze qui associera les jeunes des structures municipales (Espace jeunes notamment) et des écoles.

Le Kayak club Tulliste va continuer également à réaliser différentes prestations de services notamment à destination des enfants des écoles primaires, du Centre de Loisirs du Chambon et de l'espace jeunes.

Autre chantier en cours et non des moindre, l'aménagement et à la valorisation du complexe de l'Auzelou, en lien avec la création de la future salle plurifonctionnelle et dans une logique ludique de ce quartier. Dans un premier temps, il s'agira de réaliser le confortement des berges autour de la base nautique qui ont été fragilisées depuis les inondations de 2001. A noter qu'un chantier de jeunes bénévoles du club a permis récemment le renforcement provisoire de la berge côté rive droite à proximité de la base nautique. En projet également sur ce site la création de parcours sur le site : passerelle, cheminement sur berges, rando pédestre, cyclotourisme, parcours pédestre, tyrolienne, etc.

Enfin l'aménagement des digues du Caveau et de la cité sera réalisé, financé par la Communauté de communes avec un accompagnement administratif de la ville.

Photo KCT

Sylvain, responsable du Kayak Club Tulliste et Florent qui a permis la mise en œuvre d'un chantier de jeunes bénévoles pour la réhabilitation de la rive droite de la berge, à proximité de la base kayak.

A noter dans les mois qui viennent

- Février : sortie stage club à Bidary au Pays Basque
- Samedi 6 mars nettoyage de la rivière avec les pêcheurs avant l'ouverture de la pêche
- Samedi 5 avril avec l'école de pagaie : ramassage des déchets dans le cadre de la semaine du Développement Durable

Pour en savoir plus sur les activités touristiques et d'animations du Kayak Club Tulliste :
06 74 59 05 00 – 05 55 26 64 15

Photo KCT

Le tour *des zones*

Episode 1/4 – *Espace artisanal et commercial de Cueille*

Il est, en surface et nombre de commerces, un des plus importants de la ville : près de 40 entreprises commerciales et artisanales se répartissent sur 50 000 m². S'il affiche complet depuis pas mal d'années, à noter cependant que d'ici quelques mois, un vaste local pourrait être disponible (renseignements en mairie).
Si Leclerc ou But sont certainement les locomotives et participent de façon importante à son succès, la particularité de la zone sud de Tulle reste la diversité et le grand dynamisme de l'ensemble des enseignes : déco, jardinerie, agro-alimentaire, électroménager, alimentation, artisanat,…
En pleine effervescence des soldes, rencontre avec 4 enseignes.

Gamm Vert

Une partie de l'équipe de Gamm Vert. Manque sur la photo, entre autres, Lionel Dupuy, directeur.

Gamm Vert est installé depuis 1988 à Cueille. Le magasin a opéré une translation sur la zone et occupe désormais un local de 1500 m². Avec la progression de l'entreprise, les salariés sont passés de 6 à 11 aujourd'hui. Lionel Dupuy dirige deux sociétés : Gamm Vert orienté vers la jardinerie, l'alimentation animalière, la décoration… et Natea qui s'adresse plus particulièrement aux agriculteurs et éleveurs. Sont également proposés du matériel de jardinage, de motoculture, des poêles à bois, et la liste n'est pas exhaustive.
La volonté est d'élargir la gamme des produits biologiques et des produits alimentaires régionaux.
GAMM Vert et Natéa
du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Fraysse, *depuis 50 ans à Tulle*

Les établissements Fraysse - électroménager domestique - sont installés à Tulle depuis 50 ans et sur la zone de Cueille depuis 25 ans, parmi les premiers.
Nous rencontrons Gérard Fraysse la veille des ventes sur palettes. Cette opération est très prisée et connue à Tulle et au-delà, puisque les clients viennent de tout le département. Les prix proposés, défiant toute concurrence, même celle d'internet, sont possibles par l'achat en quantité et opportunité.
Cette année encore, le grand rush est attendu. « Nous réalisons sur 15 jours un quart de notre chiffre d'affaires annuel » nous précise-t-il. « Depuis 25 ans que nous sommes installés ici à Cueille, j'ai vu une progression régulière de l'activité et de la zone ».

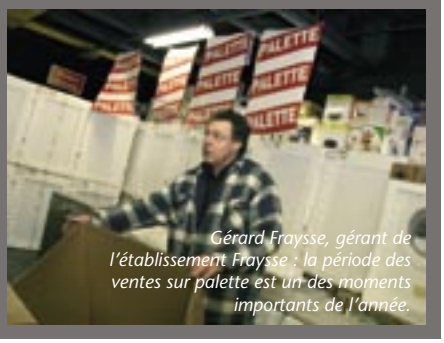

Gérard Fraysse, gérant de l'établissement Fraysse : la période des ventes sur palette est un des moments importants de l'année.

Zolpan *Dancer*

En l'absence du directeur Didier Facchin, Bernard Chazal nous reçoit et nous explique les savoir-faire proposés par Zolpan Dancer.

Un des petits derniers installés sur la zone, en juillet 2008 en lieu et place de l'imprimerie MDH. Zolpan Dancer (enseigne nationale) est spécialisé dans la fabrication et la revente de peintures, papiers peints, revêtements de sols. Si l'entreprise s'adresse aux professionnels du bâtiment (décoration d'intérieur, plâtrerie,…) les particuliers sont également les bienvenus. Le magasin est agencé de façon très agréable, avec des zones facilement repérables : peintures, produits d'entretien divers, matériels de bricolage, brosserie,…
Ici l'optimisme est plutôt de rigueur comme le précise Bernard Chazal, employé : « Les clients viennent vers nous par le bouche à oreille. Nous n'avons pas eu besoin de faire de la publicité. Nous avons d'ailleurs atteint, voire dépassé les objectifs fixés par le groupe.»
Zolpan Dancer
Du lundi au vendredi de 7h30 à 12h et de 13h30 à 18h et le samedi de 8h à 12h

Top fouille

Tony Hamard gère 6 magasins sur la Corrèze. Celui de Tulle a été ouvert en novembre 2006. Ici ce sont des produits de qualité et à petits prix qui sont proposés, dont des destockages de grandes marques. Quatre espaces distincts attirent le client : espace cadeaux, espace utile (tout pour la cuisine et la salle de bain), déco et espace plaisir et festivités. « Avec la concurrence qui est arrivée et dont je comprends la nécessité notamment en terme de création d'emplois, je dois néanmoins me repositionner, peut être en trouvant une surface de magasin plus importante. La zone de Cueille est idéalement située, il faudrait néanmoins qu'elle soit mise plus en valeur. Je voudrais ajouter que les élus de Tulle m'ont toujours soutenu».

Les activités *sur la zone de Cueille*

Centre commercial E. Leclerc, *hypermarché, parapharmacie, cafétéria*
Centre E. Leclerc auto
Centre E. Leclerc Brico Bâti Jardi Déco
Centre E. Leclerc Carburants
Interview Coiffure, *coiffeur*
Parfumerie Océane, *institut de beauté*
Photo Kodak Express
Liccardi SARL, *cadeaux, presse, fleurs*
BUT, *équipement de la maison*
Défi Mode, *prêt-à-porter*
Pressing Blanc Lys
Rexel Comptoir électrique, *électricité, domotique*
Clinique vétérinaire
Etablissements Fraysse/Gitem
SARL Bourg primeurs
ED, *supermarché*
E. Dufournier, *boulangerie-pâtisserie*
Ada Location, *location de véhicules*
AD Garage autotulliste, *garage automobile*
Tekni-sols/Tecknimurs, *revêtements sols et murs*
Meubles Robert Marqueterie
ZOLPAN DANCER
Le chauffage
SARL Vackier Delbos, *plomberie*
Flagelectric, *électricité, domotique*
Top Fouille
SOMUTEC, *équipements thermique et climatisation*
Delzongle, *revêtements sols et murs*
Gamm vert/Natea
Discothèque «Le Rétro»
Netto, *supermarché*
Caves Dubech
SARL Silva Edouard, *plâtrier-peintre*
ROLL Tulle, *revêtements sols et murs*
Autoroutes du Sud de la France
Direction des services vétérinaires
Groupement Corrézien de Défense Sanitaire
Centre technique départemental/ MDPH
CFTA

Boutique Messire, place Gambetta
Partenaire des fêtes de Noël à Tulle

Marianne Farrugia est atypique dans le métier de commerçante. En effet la belle et très sympathique dame cumule les passions et ne peut choisir entre ses deux métiers : secrétaire médicale à Ussel : « les patients du docteur me connaissent comme le loup blanc et je les adore, je ne pourrai jamais les laisser, c'est impensable ! » et celui de commerçante à Tulle et à Brive. Tous les matins elle officie en Haute-Corrèze, puis court ensuite entre préfecture et sous–préfecture, et d'incontournables salons de prêt-à-porter en salons de prêt-à-porter.
Marianne a repris la boutique Messire située place Gambetta en 2001. Cette boutique de prêt-à-porter féminin et masculin décline la mode chic et élégante : Newman, Lacoste, Arrow, Zapa, Nathalie Garçon Hugan'Co, entre autres.
Depuis 2003, la boutique Messire est partenaire des fêtes de Noël à Tulle. « A mon avis, tous les commerçants devraient participer à cette fête. Ce qui est proposé à Tulle est très intéressant et c'est de notre intérêt que cela continue. Les élus ont besoin de nous, les Tullistes aussi. Et nous, il ne faut pas l'oublier, nous avons aussi besoin d'eux. Ce serait une erreur grossière d'attendre tout des autres ! C'est la raison pour laquelle je participe à la concrétisation des animations de Noël et cette année j'ai choisi de le faire financièrement. Je suis toujours surprise par la qualité des animations qui sont proposées ici. Pour avoir également une boutique à Brive, je peux également préciser qu'ici à Tulle, c'est très différent, beaucoup plus positif et d'ailleurs mon chiffre d'affaires a progressé de façon plus sensible à Tulle qu'à Brive.
Si je peux me permettre, j'aimerais terminer cet entretien par un petit clin d'œil. Je viens de terminer le livre de François Hollande et j'attends toujours qu'il vienne me le dédicacer dans la boutique. Si Tulle Mag pouvait faire quelque chose ? A bon entendeur…

Tulle mag remercie tous les enfants… et également les parents qui ont écrit au Père-Noël et glissé leurs missives dans la boîte aux lettres de la place Gambetta.
A l'année prochaine !

« Père Noël, fais attention à ne pas glisser sur le toit, car tu pourrais te blesser et tu ne pourrais pas finir ta tournée… », Jules, 5 ans.
« Cette année, nous avons été à peu près sages ! » Tom et Zoë
« Je promets à mon papa et à ma maman d'être plus sage maintenant. » Lauralie.
« Je voudrais juste du bonheur pour toute ma famille » Nesrine.
« Père Noël, surtout couvre-toi bien car sinon tu risques de prendre froid et de ne pas pouvoir venir à Tulle. » Amandine, 7 ans

Brive-Tulle,

Maintenant

C'est parti et bien parti pour le nouveau cadencement train Brive-Tulle. Entre les deux villes, désormais tout le monde descend ou tout le monde monte, c'est selon. Mais personne - plus jamais - ne tire la sonnette d'alarme. Depuis le 16 décembre une nouvelle offre (plus 80%) est proposée pour relier la Préfecture à la Sous-Préfecture. Avec un TER en moyenne toutes les 30 minutes en période de pointe et toutes les heures en périodes creuses, le train est désormais incontournable.

Vive *la ligne 11 !*

Les déplacements entre les deux villes - tous modes de transports et tous motifs confondus - représentent près de 17 000 personnes/jour. La volonté est évidemment de capter le plus de voyageurs possible et de les fidéliser grâce à une offre qui correspond aux besoins en terme d'horaires mais également de confort.

L'amélioration des dessertes entre les deux b
au-delà avec également un aller-retour qu
et Tulle, l'amélioration sensible des desserte
ainsi qu'une relation supplémentaire entre B
Mardi 15 décembre avait lieu l'inauguratio
cadencement. Ne faisant jamais les choses
les élus de Tulle - premier magistrat en tête -
confrères et amis de Brive, ainsi que le Présid
et Patrick Janselme, Directeur de la région S
Départ 11h15 précises de Tulle. Arrivée à B
Brive pour Tulle 12h, arrivée à Tulle 12h42.
A Tulle, c'était tapis rouge et concert des Enfants de Tulle sous un froid glacial et dans une ambiance extrêmement chaude et conviviale.
Vive les voyages en Corrèze !

Les investissements *SNCF*

En 2005 Réseau Ferré de France lance un plan national de modernisation. 1,28 milliards d'euros ont été investis sur la Région Limousin en 2008 relayé par le Plan local rail conclu entre l'Etat et la Région. 46 millions d'euros sur trois années ont permis la modernisation de la jonction rail entre les trois villes phares du Limousin, dont 12 millions d'euros pour Brive-Tulle ; la Région Limousin en prenant un tiers à sa charge, Réseau Ferré de France un tiers, l'Etat un tiers.
En mai et juin 2008, c'est la section Tulle-Aubazine qui a été rénovée, suivie à l'été 2009 par la section entre Aubazine et Brive.
Trente kilomètres de rails usés ont été remplacés, certains datant des années 20. 130 agents ont été mobilisés pour l'ensemble des interventions dont la remise en état des installations de sécurité.
Aujourd'hui la SNCF attend une nouvelle envolée de la fréquentation, après une progression déjà enregistriée de 8% en 2006 et 2007 et 9% en 2008.

Tulle-Brive
c'est en train

Photo Diarmid Courrèges

bassins des deux villes va
otidien entre Malemort
s des lycées d'Egletons,
Brive et Ussel.
n officielle du nouveau
comme tout le monde,
sont allés chercher leurs
ent du Conseil Régional
NCF Limousin.
rive 11h50 – Départ de

Pour faire passer encore plus vite le voyage (25 minutes, pas plus), le Conseil Régional et la Direction TER Limousin ont offert aux voyageurs des livres et des histoires à lire à voix haute. Délicate attention.

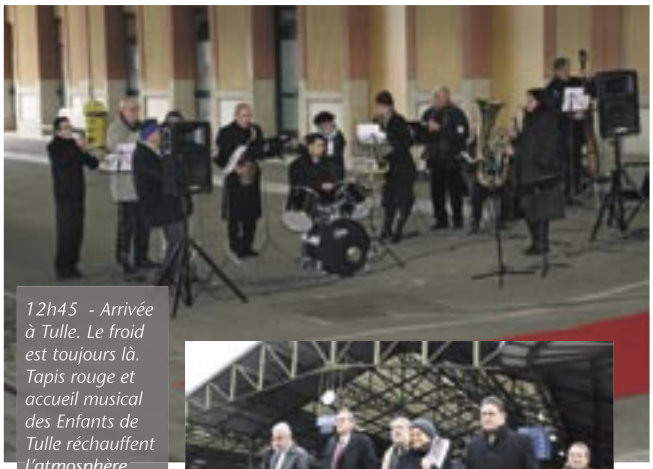

12h45 - Arrivée à Tulle. Le froid est toujours là. Tapis rouge et accueil musical des Enfants de Tulle réchauffent l'atmosphère.

Sur le trajet Tulle-Brive, les élus ont pu se familiariser avec la conduite d'un TER... Pas si facile !

Gare de Brive. Le froid est vif. Le Président de Région, les Conseillers Généraux, les élus de Brive et de Tulle se retrouvent. Départ pour la Préfecture, toujours en TER cela va sans dire.

Un train d'enfer *entre les deux villes*

- Le nouveau cadencement Brive-Tulle, c'est une offre augmentée de 50% en semaine et 80% sur les vendredis.
- Le nouveau cadencement Brive-Tulle, c'est en heures de pointe (de 6 heures à 9 heures et de 16 heures à 20 heures) un TER toutes les 30 minutes
- Le nouveau cadencement Brive-Tulle, ce sont des tarifs défiant toute concurrence et notamment celle de la voiture. Le coût aller-retour plein tarif est de 10 euros et seulement de 2,29 euros avec la carte d'abonnement.
- Le nouveau cadencement Brive-Tulle, c'est la promesse d'un voyage agréable, très confortable d'une durée d'environ 20 minutes.

De chaque côté... *les pôles*

Photo Sylvain Marchou

Tulle et Brive travaillent en parallèle sur leur plate-forme intermodale avec des objectifs similaires :
- Permettre la continuité et l'interaction des liaisons train, bus, taxi. Valoriser la nouvelle desserte TER et les liaisons entre les deux villes.
- Favoriser les liaisons douces et les transports en commun.
- Valoriser et embellir le quartier gare- entrés de ville pour Tulle et le quartier cœur de ville pour Brive.
- Permettre une valorisation et une fréquentation facilitée de la nouvelle médiathèque intercommunale pour Tulle.
- 14 400 000 euros sont inscrits au budget de Brive. Les travaux qui ont démarré se termineront dans le courant de l'année 2012. Financeurs : Europe, Etat, Région, Département, ville de Brive, SNCF et Réseau Français de France. Trois séquences sont prévues : le parvis de la gare, son accessibilité et l'aménagement de la partie sud.
- 4 500 000 euros sont inscrits au budget de Tulle. Les travaux qui ont démarré se termineront dans le courant de l'année 201. Financeurs : Europe, Etat, Région, Département et ville de Tulle. Trois phases de travaux sont prévues : mise en intermodalité du parvis de la gare, création d'un parking, d'une gare routière et aménagement paysager.

Interviews croisées de Philippe Nauche, député-maire de Brive et Bernard Combes « piquées » dans la Gazette du TER. Avec nos remerciements.

Photo Sylvain Marchou

Un TER à «haute fréquence», était-ce vraiment utile ?
Avec cette nouvelle desserte, nous allons dans le sens de l'histoire. Tulle et Brive s'inscrivent dans un même bassin de vie dans lequel des liaisons cadencées rapprochées sont extrêmement importantes.
Qui y gagne quoi ?
Nos concitoyens vont délaisser la voiture pour le train. Ce moyen de transport est réputé nettement plus vertueux que l'automobile en émission de gaz à effet de serre. Ils vont s'épargner des fatigues inutiles, des dangers. L'élaboration fine de la desserte, qui prévoit, entre autres, une halte à Malemort, devrait les amener à s'imprégner de la nécessité de modifier leurs habitudes en matière de déplacement.
Alors demain, on change de vie, en Corrèze ?
Les populations ne verront peut-être pas leur confort de vie radicalement transformé, mais elles auront une appréhension de la mobilité différente. Elles seront encore plus convaincues d'appartenir à un bassin de vie commun.
Fi des antagonismes ancien ?
Ce fossé est folklorique. Peut-être existe-t-il encore pour ceux qui vivent avec le passé. Il n'effleure pas l'esprit de ceux qui se tournent résolument vers l'avenir.
Peut-on considérer Brivistes et Tullistes égaux sur les quais de gare ?
C'est essentiel pour nombre de Corréziens qui vivent à Tulle et travaillent à Brive, ou l'inverse. J'en parle d'expérience puisque, domicilié dans la cité gaillarde, je dirigeais le SAMU 19 implanté dans le chef-lieu de département.
Que se passera-t-il à la descente du TER ?
C'est bien là que les municipalités doivent faire preuve d'initiatives. Nous devons anticiper sur ce que les usagers trouveront en quittant le confort du train. Bien qu'un peu en retard sur nos collègues de Tulle, nous mettons en place un plan de déplacement urbain passant notamment par l'accroissement des transports en commun.
Quelle sera la traduction dans les faits ?
Nous élaborons une nouvelle délégation de service public concernant les transports publics à Brive. Un nouveau plan de circulation est à l'étude, qui devra s'articuler avec la gare multimodale et les espaces supplémentaires de stationnement que nous inscrivons au cœur du projet de réaménagement du quartier de la gare. En outre, nous étudions avec le Conseil Régional du Limousin une billettique commune au TER et aux transports urbains.
Ces transports sortent-ils de la cité gaillarde ?
Oui, et c'est précisément ce qui nous offre des perspectives. Nous voudrions ouvrir ce dispositif sur l'ouest briviste, notamment Terrasson et Objat, qui s'intègrent dans le même bassin de vie. Nous espérons bien y parvenir et prouver qu'à tout le moins dans ce domaine, si on développe une offre attractive, on aboutira à une forte demande.

Photo Agnès Gaudin

Comment analysez-vous la nouvelle offre de transport ferroviaire par TER Limousin entre Tulle et Brive-la-Gaillarde ?
Il était important de passer à une autre vitesse en matière de relations entre Brive et Tulle. La page de l'antagonisme entre les deux cités est tournée. Nous sommes ensemble désireux d'une nouvelle proximité. Nous avons envie de travailler à la complémentarité et cela passait, bien évidemment, par l'amélioration des conditions de transport.
Le Conseil Régional du Limousin aurait-il donc visé juste ?
Bien mieux. Il a pleinement atteint son but. La Région a fait un effort historique pour le développement durable, l'économie d'énergie et la qualité du service rendu au citoyen dans sa participation à la réfection des voies et dans l'acquisition de matériel roulant afin d'améliorer ce qu'on appelle le cadencement Tulle-Brive. Ill y aura moins d'automobilistes pour accepter de perdre leur temps, de polluer et refuser de profiter du confort et de la sécurité du rail.
Comment la municipalité de Tulle va-t-elle intégrer cette offre nouvelle, la prolonger peut-être, au bénéfice maximum de ses administrés et des visiteurs ?
En organisant l'inter modalité qui devrait être opérationnelle au mois de septembre 2010. Nous voulons assurer un transport cadencé de bus, de navettes reliées aux centres vitaux de Tulle, adapté à la fréquence des trains, voire à intervalles plus courts encore. Nous travaillons actuellement à la convention des transports urbains qui prévaudra à partir du 1er septembre prochain et pour six années.
Comment cela se concrétisera-t-il ?
Les travaux du futur pôle intermodal sont engagés depuis le 16 novembre. En outre, le site abritera la Médiathèque Intercommunale, un équipement appelé à desservir 36 communes réparties sur 40 000 hectares. Dès son ouverture, au mois de mars 2010, elle sera accessible depuis la gare et les usagers qui viendront de Brive pourront aussi y retirer des livres ou consulter Internet. Le pôle permettra d'accéder aux transports urbains et aussi d'emprunter des vélos pour circuler dans Tulle.
Avez-vous l'impression d'être à l'avant-garde de l'aménagement des territoires ?
Je dirai simplement que nous créons les conditions de vie de ce grand bassin que constituent Tulle, Brive et leur pays.
Avez-vous des exemples de complémentarité en tête ?
Nous jetons des ponts nouveaux, par exemple dans la coopération hospitalière et sanitaire, nous mutualisons, nous réalisons des économies en matière de deniers publics. J'estime que cette politique nouvelle devrait permettre aux gouvernements en place de mieux accompagner notre développement.

Mobilimousin
Le service information transports pour tous
N° Vert 0 800 87 23 19
Bouger en Limousin, c'est simple comme un coup de fil
Itinéraires - Horaires - Correspondances - Informations trafic - Modes de transport

Repas avec les aînés de la ville

Amitiés *et convivialité*

Ce repas offert par la ville est avant tout un moment privilégié de retrouvailles et de paroles partagées. Tous les quartiers de Tulle sont là, à l'Auzelou, sur les bords de Corrèze.

Le traditionnel repas de début d'année offert par la municipalité aux personnes retraitées de la ville a fait carton plein cette année encore.

Faisant fi des intempéries, près de 400 personnes ont retrouvé les élus salle de l'Auzelou autour d'un repas concocté par le restaurant la Taverne et aux rythmes de la musique de Sébastien Farge.

Traditionnel discours de 5 élus investis quotidiennement dans une politique qui veut privilégier l'autonomie et le bien être de la personne âgée.

Le passage du Président du Conseil Général a ravi l'assemblée.

Moment privilégié saisi entre les élus et la directrice du Centre Communal d'Action Social de la ville.

Les élus de la ville, Bernard Combes en tête, accueillent les invités de la ville et leurs adressent leurs vœux les plus chaleureux de santé et bonheur.

Retour sur une fin d'année *à Tulle*

Belle chorale de l'ADAPEI à la Résidence de Nacre
et repas de Noël réussi

Pour les fêtes de fin d'année les résidents de la Résidence de Nacre ont été associés à plusieurs événements festifs. Dans un premier temps, ce sont les chanteurs de la chorale de l'ADAPEI qui sont venus exprimer tout leur talent devant les personnes âgées.
Dans un deuxième temps, les traditions ayant toujours du bon, il s'agissait de se retrouver autour du repas de fin d'année entre apéritif et bûche glacée.

Le CCAS de la ville a également procédé à la distribution de 160 colis de Noël pour les personnes âgées de la ville contenant des chocolats, du confit de canard, une bouteille de vin et un Kouglof dans la plus pure tradition.

A la Maison des enfants
Rencontre avec les parents

Le personnel de la maison des enfants a convié les parents du multi-accueil collectif à se retrouver autour d'un buffet apéritif préparé par le chef de la maison des enfants. A noter que le Père Noël était passé juste avant, discrètement, avec dans sa hôte des jouets à partager dans la crèche et que la Maison des Enfants avait invité Anne Costes, conteuse.

Bernard Combes, les parents des enfants de la crèche collective et le personnel de la maison des enfants autour d'un apéritif de fin d'année.

Après-midi récréative
des instances de gérontologie

Dominique Grador et Pierre Diederichs, respectivement présidents des instances de gérontologie Tulle Urbain Sud et Tulle Urbain Nord ont accueilli plus de 200 personnes de la ville pour le rituel après-midi festif des Instances, salle Latreille. Aux rythmes de la musique de Mathieu Martinie, il s'agissait de décliner trois verbes essentiels : « boire, manger, danser ». Les élus ont rappelé les différentes actions menées conjointement par la ville et le Conseil Général pour le bien être au quotidien des personnes âgées dont l'expérimentation en cours de la domotique et l'ensemble des services à la personne proposée par les Instances.
Une ovation particulière a été faite à Janine Picard pour son action dans le domaine du social, actions qu'elle continue puisqu'elle était présente afin d'aider à l'organisation.

Les Restos du Cœur
au cœur de la solidarité

Bernard Combes, Pierrette Dézier, Annette Combasteil élues du secteur social ont effectué une visite aux Restos du Cœur accueillis par Les bénévoles des Restos dont Guy Lerichesse. Même triste constat chaque année, la demande reste importante et de nombreuses familles Tullistes et du Pays de Tulle ont toujours recours à la solidarité des Restos.

S'insérer en déménageant

Pour la deuxième année consécutive, *un partenariat efficace*

Le 11 janvier ERDF, le CCAS de la ville, le Secours Populaire et Point Travail Service ont signé la seconde convention de partenariat qui permet de concrétiser l'opération « s'insérer en déménageant ». ERDF apporte un financement de 5000 euros (5000 euros déjà apporté en 2008). Le Secours Populaire fournit le camion nécessaire pour le déménagement, Point Travail Service recrute les personnes chargées des déménagements (entre une et quatre personne par opération), le CCAS de la ville gère la partie administrative, l'organisation et la coordination des opérations.
Depuis le 16 décembre 2008, 20 familles ont pu bénéficier des avantages de « s'insérer en déménageant », pour la plupart des personnes seules ou monoparentales voulant trouver un appartement plus adapté à une nouvelle situation familiale, moins coûteux financièrement et énergétiquement et, quelquefois, pour quitter un logement insalubre.

Deux séjours sont programmés pour les jeunes de Tulle :
- du 7 au 13 février à Barèges (65) pour les 13/17 ans
- du 15 au 19 février au Mont Dore (63) pour les 9/12 ans

Renseignements et inscriptions :
Direction Sport loisirs Jeunesse
36 av. Alsace Lorraine - 05.55.20.21.27 - http://www.ville-tulle.fr

Accueil de loisirs *du Chambon*

Ouvert tous les mercredis et pendant les vacances de 7h30 à 18h30
Accueil à la journée ou à la demi-journée
Points de ramassage bus : place Martial Brigouleix, kiosque de la cathédrale et école Joliot Curie de 8h30-18h

70 sportifs récompensés par Bernard Combes et Jean-Louis Soulier

Superbe séjour *Musique*

Vous avez entre 12 et 20 ans et vous avez déjà une approche musicale de base, l'ODCV, le collectif Maxiphone et la FAL vous propose de vivre une expérience originale, une aventure de pratique musicale et d'expression artistique grâce à l'organisation d'un séjour à la Martière-Oléron du 2 au 10 avril, au cours duquel vous participerez à la création, l'interprétation et l'enregistrement d'un CD.

ODCV
17 avenue Winston Churchill
BP 157
19004 Tulle Cedex
odcv@odcv.com

Le Maxiphone
Place de la Bride
19 000 Tulle
05 55 20 74 08
lemaxiphone@orange.fr

FAL 19
Impasse Pièce St Avid - BP 123
19004 Tulle Cedex
contact@fal19.fr

Espaces *jeunes*

Période scolaire
- du lundi au vendredi : 17h – 19h
- mercredi : 14h - 19h
- samedi 13h30 – 18h30

Vacances scolaires
- du mardi au vendredi : 10h-12h et 14h-19h
- samedi 13h30 - 18h30

Portes ouvertes

IUT du Limousin *site de Tulle*

5 rue du 9 juin 1944

Vendredi 22 janvier de 14h à 18h
Samedi 23 janvier de 9 h à 17 h

Un métier *par l'apprentissage ?*

Les trois CFA de Tulle vous ouvrent leurs portes

les 5 et 6 mars prochains

Plus d'information en composant le 05 55 29 57 05

Expression libre

Majorité municipale

Pourquoi des assemblées de quartier ?

Pourquoi un tel espace de démocratie citoyenne, alors qu'il serait plus facile -si facile- de décider seuls dans la quiétude d'un bureau, en espace clos, entre élus ?

Démocratie participative : un pléonasme ? Si l'on regarde du simple point de vue étymologique, sûrement ; démocratie signifiant, rappelons-le « pouvoir du peuple ». Il y en a cependant (des pléonasmes) qui sont indispensables et qui font plaisir. Peut être alors faudrait-il ajouter « démocratie participative active ». Et d'ailleurs là est tout le propos et toute la force des 6 Assemblées de quartiers que nous vous proposons en janvier et février. Soyez actifs, soyez participatifs, soyez engagés pour votre ville, pour votre quartier. Venez donner vos idées, nous interpeller, nous poser des questions sur les actions entreprises ou à venir pour Tulle. Dialogue, échanges, information, projet de ville : voilà ce qui est inscrit aux sommaires de ces rendez-vous citoyens.

Sous la bannière « à chacun son quartier et les quartiers pour tous », nous comptons sur votre présence… active !

Opposition municipale

La vie continue !!!
Expression courante que la sagesse populaire nous inspire souvent... au sortir d'une épreuve!
Mais elle résume bien les regrets que nous avons ressentis suite à la décision du conseil d'Etat de l'inéligibilité de Christian Pradayrol.
La sanction est sévère mais nous devons accepter cette décision avec humilité.

Dominique Surget-Carpisassi nous a donc rejoints pour lui succéder avec enthousiasme, détermination et conviction ; elle s'engage à son tour pour suivre au plus près les dossiers en cours concernant plus particulièrement l'action sociale et les affaires scolaires.

Les élus d'opposition vous assurent à l'occasion de cette nouvelle année, de leur disponibilité, de leur écoute, pour continuer à ce que ensemble notre douce et chère ville de Tulle progresse et prospère.

Bonne et heureuse année 2010 à tous.

Photo Agnès Gameil - Delteil

Michel Margery

Ingénieur au CNES, Centre Spatial de Toulouse

Un Tulliste, la tête dans les étoiles et les pieds pas très loin de la banquise.

Michel Margery est Tulliste. Le bac Scientifique en poche, avec la mention Très bien - ce qui ne gâte rien - l'homme part pour Toulouse et obtient son diplôme d'ingénieur à Sup Aéro. Il se souvient aujourd'hui de certains de ces professeurs à Edmond Perrier, Monsieur Py le bien nommé, Guy Laurichesse et Pierre Diederichs. « On m'a dit que monsieur Diederichs était très actif en politique. Est-ce vrai ? ». Tulle Mag confirme.

Passionné depuis toujours par l'espace, Michel Margery lève le nez vers les étoiles pour mieux aider ses contemporains. Sa très belle carrière débute à Alcatel puis au CNES où il est responsable du système ARGOS. Ce système hyper perfectionné, fruit d'une collaboration scientifique franco-américaine, permet de collecter des données à finalité exclusivement environnementale. 20 000 balises disposées dans le monde entier permettent d'étudier les animaux, les flux migratoires des oiseaux, la banquise, les océans, les volcans, la salinité des eaux, les changements climatiques,…

Michel Margery est également responsable pour la France du programme Cospas Sarsat, co-fondé par les Etats-Unis, la France, la Russie et le Canada, il y a trente ans. Toujours via satellite et via des balises, il s'agit cette fois ci d'un système unique d'aide à la recherche et au sauvetage de personnes en détresse (avions ou bateaux en perdition,…). Une quarantaine de stations sont opérationnelles dans le monde et ont permis de sauver 27 000 personnes. Preuve par deux, juste après Copenhague, que les scientifiques, au-delà des frontières, ont depuis longtemps collaboré afin de sauver la planète et les intrépides humains qui vivent dessus.

Portrait Tulliste d'un scientifique humaniste.

Lorsque vos serez prochainement à Tokyo, Sidney, Montréal ou Rio et que vous penserez à Tulle. Quelle sera la première image qui vous viendra à l'esprit ?

Je passe de quartier des affaires en quartier des affaires dans toutes les villes du monde. Alors pour le clin d'œil et avec une pointe d'humour je prends le gratte-ciel de Tulle, autrement dit, la tour administrative. Mais je retiens aussi toute la vieille ville, le quartier de la cathédrale, l'Alverge, les belles maisons à colombage.

Si vous pouviez prendre une pierre d'un bâtiment Tulliste, laquelle prendriez-vous et pourquoi ?

Je ne me permettrai jamais de prendre une pierre, mais je pense à celle de la Bastille. Elle est le symbole de la République et nous rappelle que nous sommes à la fois propriétaires et responsables de cette République. Lorsque j'étais enfant, mon père m'amenait au Monument Brigouleix. Il y avait cette phrase que je lisais « Bien apprendre pour mieux servir » et qui a conditionné mon parcours.

Une odeur Tulliste ?

Je pense à trois odeurs de mon enfance, celle de la pipe de mon instituteur monsieur Teyssou qui m'a suivi de l'école de Souilhac jusqu'au lycée. Une odeur liée à l'huile de coupe que l'on trouvait à l'usine La Marque où travaillait mon père et où j'ai travaillé pendant les vacances. Enfin, l'odeur des sous-bois et des champignons autour de Tulle.

Un air de musique lié à Tulle ?

Je garde un souvenir magnifique de Claude Nougaro à Tulle. C'était place de la cathédrale et il y avait son fabuleux accordéoniste qui l'accompagnait.

2009
Retour sur l'activité chargée *de la Cité de l'accordéon*

- Organisation d'une exposition Les Festivals d'été en Limousin à La Maison de Limoges et du Limousin (LIM) à Fürth en Allemagne, du 18 mai au 25 juillet 2009 (prêt de 3 accordéons par la SARL Accordéons de France Maugein, 13 clichés photographiques de Christian STAVEL,
- Organisation d'un concert le 19 juillet, à Fürth, du groupe Les Parfaits Succulents (Gilles Puyfagès et Jérémy Astor), duo accordéon / guitare, en lien avec la thématique du festival des Nuits de Nacre 2009.
- Du 3 juin au 18 juillet, le festival s'exporte ensuite à la Maison du Limousin (Paris)
- Organisation d'une exposition, Histoire d'Accordéons, du 16 au 21 juin, sur le site du Chandou (unité de soins de longue durée du service hospitalier de Tulle).
-Le festival des Nuits de Nacre, partenaire de l'Ile de Vassivière
La 22e édition du festival des Nuits de Nacre s'est associée à la programmation estivale de l'Ile de Vassivière, « destination ailleurs », avec l'organisation de 2 concerts, le dimanche 30 août avec Gratte et Boutons (Nuits de Nacre 2009) et avec Beltuner pour la présentation de leur 2e album enregistré à Tulle.
-Le plan national de numérisation de la Collection Accordéons a démarré le 27 octobre 2009.
Pour en savoir plus :
Cité de l'Accordéon - 05 55 20 28 54 - nuitsdenacre@free.fr

Amitiés *Franco-Russes*

A l'invitation d' Echo, du Centre Hospitalier de Tulle et du Comité de jumelage Tulle Smolensk, deux jeunes médecins-étudiantes de l'université de médecine de Smolensk sont actuellement reçues à Tulle dans différents services : gynécologie, radiologie,… afin de s'enrichir des savoir-faire des médecins Tullistes.

Le très beau catalogue Rue des Arts – Kunstrassse – Tulle Schorndorf qui retrace les rencontres et les œuvres présentées à Tulle et Schorndorf peut être acheté au prix de 15 euros après du service du développement culturel
Nathalie Duriez – 05 55 20 21 27 - nathalie.duriez@ville-tulle.fr

Réseau d'échanges *de savoir*
9 rue des Portes Chanac
Jusqu'au 5 mars
Exposition Home déco proposée par Claudine Plas, Sandrine Presset et Caroline Cervera

Peuple et Culture
Dans le cadre de la décade Cinéma et Société 2010 propose avec Autour du 1er Mai
Le féminisme est-il un mauvais genre ?
Premiers moments forts les vendredi 5, samedi 6 et dimanche 7 février à St Jal, Naves et Argentat.
http://perso.wanadoo.fr/pec19 - 05 55 26 32 25

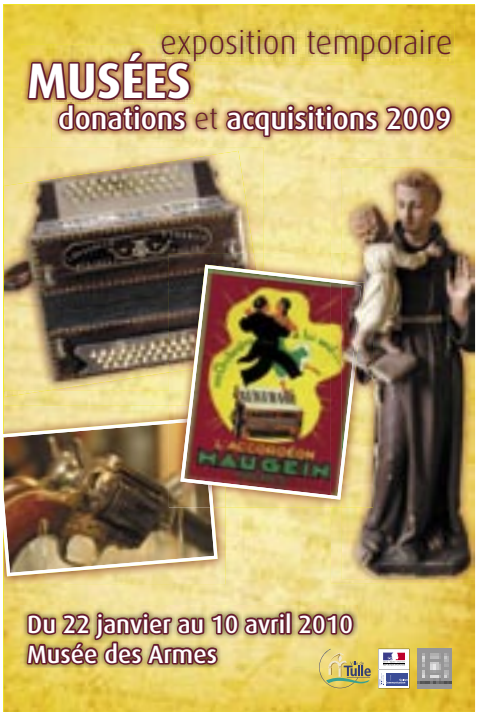

Mairie de Tulle
rue Félix Vidalin - BP 215 - 19012 TULLE CEDEX
Téléphone : 05 55 21 73 00 - **Télécopie :** 05 55 21 73 22
Code APE : 751 A - **N° SIRET :** 211 927 207 000 12
N° de commune : 272
Internet : http://www.ville-tulle.fr
e-mail : admin@ville-tulle.fr

Heures d'ouverture au public
du lundi au jeudi : 8h30 - 12 heures et 13h30 - 17h30
le vendredi : 8h30 - 12 heures et 13h30 - 17 heures
le samedi, permanence état civil : 9 - 12 heures

TULLE*mag* n°61
Bulletin municipal d'information - Janvier 2010
Tirage : 10 900 exemplaires
Dépôt légal : 1e trimestre 2010
Adresse : 10, rue Félix Vidalin - BP 215 - 19012 TULLE CEDEX
Téléphone : 05 55 21 77 02
Directeurs de publication : Bernard Combes, maire
Jean-Louis Soulier, maire-adjoint
Rédaction : Agnès Gameiro-Delteil
Maquette : Mathieu Morel
Photos : Frank Barrat-Arnal
Impression : Maugein Imprimeurs - ZI Mulatet - 19000 Tulle - *Imprim'Vert*
Ce bulletin est imprimé sur papier issu de forêts durablement gérées
Distribution : La Poste

FESTIVAL
DU BLEU EN HIVER'
JAZZ[S] EN TETE
28.29.30
JANVIER 2010
TULLE
SURNATURAL ORCHESTRA - MEKANIK KANTATIK - DUO YVES ROUSSEAU/JEANNE ADDED - DUO ANDY EMLER/BEÑAT ACHIARY - FEDERATION FRANÇAISE DE BARYTON - SOIS PATIENT CAR LE LOUP... / CATHERINE DELAUNAY - ZAKARYA / UHT° / DJ CLICK - CINEMA / SCENE OUVERTE / ATELIERS
HTTP://WWW.MYSPACE.COM/DUBLEUENHIVERTULLE - 05 55 26 99 10
PALACE
CORREZE
LEADER
l'Europe s'engage en Limousin

Bernard Combes et le Conseil municipal vous présentent leurs meilleurs voeux

Création Carla Coste